



L'ORDRE DES MOTS EN PROSE ET EN VERS : DU DOMJUANDE MOLIÈRE AU FESTIN DE PIERRE DE THOMAS CORNEILLE

Nathalie Fournier

► **To cite this version:**

Nathalie Fournier. L'ORDRE DES MOTS EN PROSE ET EN VERS : DU DOMJUANDE MOLIÈRE AU FESTIN DE PIERRE DE THOMAS CORNEILLE. Françoise Berlan, Danielle Bouverot, Simone Delesalle, Michel Glatigny, Isabelle Landy-Houillon, Jean-Pierre Seguin, Gilles Siouffi, Olivier Soutet. LANGUE LITTÉRAIRE ET CHANGEMENTS LINGUISTIQUES, PUPS, pp.315-334, 2006, "TRAVAUX DE STYLISTIQUE ET DE LINGUISTIQUE FRANÇAISES : ÉTUDES LINGUISTIQUES. <halshs-00387918>

HAL Id: halshs-00387918

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00387918>

Submitted on 26 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Françoise Berlan (dir.)

LANGUE LITTÉRAIRE
ET CHANGEMENTS LINGUISTIQUES

PUPS



L'ORDRE DES MOTS EN PROSE ET EN VERS : DU *DOMJUAN*
DE MOLIÈRE AU *FESTIN DE PIERRE* DE THOMAS CORNEILLE

Nathalie Fournier
Université Lumière-Lyon II

On connaît l'histoire mouvementée du *Dom Juan* de Molière : étouffée au théâtre du vivant de Molière, puisqu'elle est créée le 15 février 1665 et retirée après la relâche de Pâques, la pièce est également étouffée en librairie : le privilège de 1665 n'est pas utilisé et la pièce est publiée pour la première fois dans l'édition La Grange de 1682, édition dite « cartonnée », mélange d'autocensure et de censure, qui sera la seule version connue de *Dom Juan* tout au long des *xviii^e* et *xix^e* siècles. Il faut attendre 1819 pour que le texte intégral de la pièce soit établi par l'éditeur Auger, et 1841 pour que le *Dom Juan* authentique de Molière remonte sur la scène, d'abord à l'Odéon, puis à la Comédie française en 1847 \ Entre temps, la pièce de Molière aura été remplacée, au théâtre et en librairie, par le *Festin de Pierre* de Thomas Corneille, comédie en vers composée à la demande d'Armande Béjart, créée avec un vif succès en février 1677 et imprimée en mars 1683. Et c'est cette version du *Dom Juan*, toujours présentée comme l'œuvre de Molière, qui sera jouée pendant presque deux siècles, jusqu'à ce que la résurrection du vrai *Dom Juan* en prose la fasse tomber à son tour dans l'oubli.

Le *Festin de Pierre* de Thomas Corneille est donc une réécriture du *Dom Juan* de Molière, versifiée, amendée de ses hardiesses, et même améliorée selon le rédacteur du *Mercurie Galant*, qui écrit lors de sa création : la comédie (le *Dom Juan* initial) « est a présent tout à fait purgée et au lieu qu'elle étoit en prose, elle a été mise en Vers, d'une manière qui fait dire qu'elle n'a rien perdu des beautés de son Original, qui même y en a fait trouver de nouvelles » (cit. Niderst, 2000 : 20). On voit que le choix du vers ne suscite aucun commentaire particulier et que l'alexandrin, qui informe désormais le texte de Molière, n'est pas

3*5

r

z

§

3

g*

£

^

§

Z

s

pi

^

E

g

3

%_

"

c

"

o

^

1 Sur l'histoire du *Dj*, voir les introductions de G. Couton (Molière, *Dom Juan*, dans *Théâtre complet*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1971, t. II) et A. Niderst (Thomas Corneille, *Le Festin de Pierre*, Paris, Champion, 2000).

senti comme différent de la prose² : « On s'est attaché à suivre la Prose », écrit le *Mercur* de mars 1683 qui salue l'impression de la pièce. Et pourtant, pour qui passe du *Domjuan* en prose à sa version versifiée, le changement opéré par le vers est immédiatement perceptible, tout particulièrement dans l'ordre des mots, et le *Festin de Pierre* se distingue immédiatement du texte original par les multiples « transpositions » (au sens classique de changement de position des constituants par rapport à l'ordre canonique) qu'il pratique³.

Ce sont ces « transpositions » que nous examinerons dans cette intervention, avec pour objectif de contraster l'ordre des mots en prose et en vers. Nous examinerons à quels facteurs linguistiques (syntactico-sémantiques et énonciatifs) elles sont liées, quels effets elles produisent et dans quelle mesure elles sont liées à une organisation discursive propre au régime versifié.

1. LA PROBLÉMATIQUE DE L'ORDRE DES MOTS

AU XVII^e SIÈCLE : « ORDRE NATUREL » ET « TRANSPOSITIONS »

Dès le xvi^e siècle, les grammairiens affirment que « le style français » (= son ordre des mots) se range à « l'ordre de nature », mieux que le style latin [Meigret, 1550 : 141]. Cette position sera répétée tout au long du XVII^e siècle par les grammairiens⁴ et les remarqueurs⁵, qui ont tous la nette conscience que la spécificité du français tient à son ordre grammatical, et que les variations par rapport à cet ordre canonique sont d'une part limitées — tous les constituants de l'énoncé ne jouissent pas des mêmes libertés de position — d'autre part marquées stylistiquement comme une élégance poétique. Aussi quand les remarqueurs s'emparent du problème de l'ordre des mots, ils défendent unanimement l'idée que la liberté de principe dont la poésie jouit par rapport à la prose ne l'autorise cependant pas à toutes sortes de transpositions ; en poésie, seules sont autorisées les transpositions dites par Bouhours en 1671, « légères, qui donnent aux vers de la grâce et de la force », et sont condamnées les transpositions violentes, et qui rendent les vers rudes et obscurs » [1926 : 56].

2 Le prosaïsme de l'alexandrin est une idée ancienne, déjà soutenue par Ronsard [Halévy, 2003 : 487-493] et reprise par les classiques : « Les grands vers de douze syllabes [...] doivent être considérés au théâtre comme de la prose » [D'Aubignac, 1927 : 226].

3 Les deux pièces seront dorénavant abrégées en *DJ* et *FP*.

4 Par exemple, par Maupas : « Nostre langue aime à suivre, en l'arrangement de nos mots, l'ordre naturel de l'entendement, qui est que la diction régissant soit devant la régie [...] Qui est cause qu'elle ne permet un tel meslange & entrelacement de paroles comme la latine & quelques autres ». [1618 : f. 126-126^v]

5 Ainsi Bouhours : « la langue française est peut-être la seule qui suive exactement l'ordre naturel, et qui exprime les pensées en la manière qu'elles naissent dans l'esprit ». [[1671], 1926:55-56]

Quant à Thomas Corneille, il donnera, en 1687 dans ses notes sur Vaugelas, le détail des transpositions autorisées ou proscrites, en contrastant vers et prose (et commentant *a posteriori* sa propre pratique de dramaturge dans le *FP*) :

Jamais le verbe *estre*, ny en gênerai tout autre verbe, n'est mis devant un nominatif, quand il n'y a que la conjonction & qui le précède, comme dans l'exemple de M. de Vaugelas, & fut son avis d'autant mieux receu ; mais on met élégamment le nominatif après le verbe, quand le verbe est précédé du relatif *que*, pris pour *lequel* ou *laquelle*, ou de plusieurs autres mots, comme en ces exemples, *l'avis que luy donna son amy, luy fut salutaire ; mille fâcheuses affaires que luy suscitérent ses ennemis, l'empêchèrent de, &c. le lieu où furent conduits les Ambassadeurs*. On dira encore fort bien, & avec grâce, quoy que le verbe substantif ne soit précédé que d'un seul mot ; *ainsi mourut ce grand homme ; telle fut la fin de ce Prince malheureux*. Si nostre Langue souffre quelquefois la transposition du nominatif, elle ne sçaurok s'accommoder de celle de l'accusatif, non pas mesme en Poésie. Ainsi les vers qui ressembleraient à celui-cy, ne seraient pas faits pour le plaisir de l'oreille.

Il veut sans différer ses ennemis combattre.

La transposition du génitif est fort agréable, comme dans cet autre vers.

De ce fameux Héros la valeur éclatante.

Mais on ne la souffre point en prose s'il n'y entre quelque terme de comparaison, comme, *de toutes les qualités qu'on estime en luy, celle qui me toucheroit le plus, &c.* On dira aussi fort bien, *de tout ce raisonnement on peut tirer cette conséquence*, mais en cette phrase la particule *de* n'est pas la marque d'un génitif, mais d'un ablatif.

On transpose encore le datif en Poésie avec beaucoup d'élégance.

A sa haute vertu je rens ce que je dois.

On peut aussi le transposer en prose, comme en cet exemple, *à ces diverses raisons j'en ajoûteray une autre*. Hors de là, il n'y a guère de transpositions qui ne gâtent une période, la beauté de nostre Langue consistant sur toutes choses dans un arrangement naturel des mots. [1936 : 585-586]

317

§

-i

g

f-i

3

ni

O

G

%

7>

n;

o

°-

fj-

3

£

"a

o

S

o

%

Est proscrite, même en poésie, la transposition de l'accusatif (= l'antéposition du complément direct) ; sont autorisées, en prose et en poésie, la transposition du nominatif (= la postposition du sujet nominal, derrière un terme introducteur), celle du datif et de l'ablatif (= l'antéposition du complément indirect) ; est autorisée, mais en poésie seulement, la transposition du génitif (= l'antéposition du complément du nom). Le commentaire de Thomas Corneille mérite qu'on s'y arrête en ce qu'il ne se limite pas à constater l'effet stylistique « agréable » des transpositions mais qu'il est sensible aux facteurs syntaxiques qui leur sont liés : d'une part au fait que les groupes transposés sont des constituants de

reprise textuelle (« il y entre quelque terme de comparaison »), d'autre part au fait que les transpositions peuvent entraîner un changement de structuration syntaxique (exprimé en termes casuels) : ainsi, dans l'exemple *De tout ce raisonnement on peut tirer cette conséquence*, l'antéposition du groupe prépositionnel le fait passer du statut de génitif (= complément du nom), qui pourrait être le sien en position post-nominale, à celui d'ablatif (= circonstant).

2. LE *FESTIN DE PIERRE*: UNE PARAPHRASE TRANSPOSITIVE DU *DOMJUANIV* PROSE

C'est donc au nom de la liberté de la poésie, qui aime « les tours irréguliers et élégans » [Bouhours, 1675 : 289], que Thomas Corneille accepte les transpositions. De fait, à lire son *FP*, on a le sentiment que cette liberté y est largement utilisée et que les transpositions, « légères » en ce qu'elles n'affectent que les groupes prépositionnels, y sont comme un tic poétique, accompagnant systématiquement la réécriture versifiée.

On prendra la mesure de cette réécriture « transpositive », par une série d'exemples qui contrastent l'ordre canonique du texte en prose (avec le Gprép postposé) et l'ordre transpositif de sa paraphrase versifiée (avec le Gprép antéposé). Ces exemples de stricte paraphrase (puisque le *FP* réécrit l'énoncé du *DJ*) seront classés selon la fonction du Gprép (qui sera signalé par X) postposé dans le texte source (*DJ*) et les diverses positions qu'il occupe dans la zone préverbale dans le texte cible (*FP*) :

1) Transposition du complément indirect du verbe, qui d'une position postverbale dans le *DJ* (schéma S V X), passe :

— en position initiale (en tête d'énoncé, avant la relation prédicative), selon un schéma X S V (étendu au sujet 0 avec l'impératif) :

1. *De moi, votre valet, apprenez, je vous prie*
Qu'en vain les libertins de tout font raillerie. (*FP*, v. 241-242)
1' Apprenez *de moi, qui suis votre valet*, que le Ciel punit tôt ou tard les impies
(*DJ* I, 2)
2. *Pour un art tout divin vous n'avez point de foi* (*FP*, v. 868)
2' Quoi ? vous ne croyez pas *au séné, ni à la casse, ni au vin émélique* ? (*DJ*, III, 1)
3. Sans doute qu'à *nous voir* il prend peu de plaisir. (*FP*, v. r247)
3' et je pense qu'il ne prend pas plaisir *de nous voir* (*DJ*, III, 5)
4. *Dans mon tombeau, ce soir, à souper* je t'engage (*FP*, v. 1657)
4' Je vous invite à *venir demain souper avec moi*. (*DJ*, IV, 8)

— en position enclavée dans le groupe verbal, entre l'auxiliaire et le verbe non tensé (ex. 5 : schéma S aux X V) ou entre le verbe support et le nom prédicatif (ex. 6 : schéma S V X N ,) :

5. Déjà six paysans, autant de paysannes,
Accoutumés sans doute à parler à des ânes,
M'ont *sur différents maux* demandé mon avis. (FP, v. 840-843)
- 5' Cinq ou six paysannes, en me voyant passer, me sont venus demander mon avis *sur différentes maladies*. (DJ, III, 1)
6. Ont-ils *auxguérisons* plus de part que tu n'as ? (FP, v. S60)
- 6' Ils n'ont pas plus de part que toi *auxguérisons des malades*. (DJ, III, 1)

2) La transposition du complément direct du verbe étant impossible, la réécriture transpositive nécessite le changement de rection du verbe, qui se voit paraphrasé par un équivalent transitif indirect (ex. 7, 9) ou par une locution verbale (ex. 8), ce qui lui permet de régir un complément indirect transposable, qui se trouve placé :

— en position initiale, selon le schéma X S V :

7. *De votre patience* on se doit étonner (FP, v. 1383)
- 7' J'admire *votre patience* (DJ, IV, 5)
8. Si *de venir dîner* il avait le loisir / Je le régalerai. (FP, v. 1249-1250)
- 8' Demande-lui s'il veut *venir souper avec moi*. (DJ, III, 5)

~ en position intercalée, entre le sujet et le verbe, selon le schéma S X V :

9. Et que ce même ciel, dont tu t'oses railler
A me venger de toi, saura bien travailler. (FP, v. 391-392.)
- 9' et que le même Ciel dont tu te joues me saura *venger de ta perfidie* (DJ, 1,3)

3) Transposition du complément circonstanciel qui passe :

— massivement en position initiale⁶, selon le schéma X S V :

10. Ne te figure point, qu'*V« reproches en l'air*
Mon courroux contre toi veuille ici s'exhaler. (FP, v. 399-400)
- io' N'attends pas que j'éclate ici *en reproches et en injures*. (DJ, I, 3)
- n. Je viens vous avertir, monsieur, *qxïici pour vous* i II ne fait pas fort bon.
(FP, v. 807-808)
- n' Monsieur, je viens vous avertir qu'il ne fait pas bon *ici pour vous*. (DJ, II, 5)

6 Éventuellement derrière un connecteur, que ce soit en phrase indépendante, matrice ou subordonnée.

12. Monsieur, vous vous moquez. Comment *sous vos habits* I M'aller faire tuer !
(FP, v. 819-820)

12' M'exposer à être tué *sous vos habits* (DJ, II, 5)

13. *Ainsi qu'un habile homme* on vient me consulter. (FP, v. 839)

13' l'on vient me consulter *ainsi qu'un habile homme* (DJ, III, 1)

14. Et, *sans rien leur donner*, je ne manque jamais

A les faire de moi retourner satisfaits. (FP, v. 1400)

14' j'ai le secret de les renvoyer satisfaits *sans leur donner un double*. (DJ, IV, 2)

La transposition (à l'initiale) du complément circonstanciel peut entraîner celle du sujet (= sa postposition), selon le schéma X V S :

15. *Dans un moment* doiventr ici descendre

Douze hommes à cheval commandés pour vous prendre. (FP, v. 809^810)

15' Douze hommes à cheval vous cherchent, qui doivent arriver ici *dans un moment*. (DJ, II, 5)

- plus rarement, en position enclavée, entre l'auxiliaire modal et le groupe verbal :

16. Je crois *dans ce palais* le voir qui se promène (FP, v. 105)

16' Le voilà qui vient se promener *dans ce palais*. (DJ, 1,1)

4) Transposition du complément du nom (qui s'antéposé à son support) :

17. *De leurs cœurs trop unis* la tendresse visible,

Me frappant tout à coup rendit le mien sensible. (FP, v. 261-262)

YJLa tendresse visible *de leurs mutuelles ardeurs* me donna de l'émotion (DJ, 1,2)

18. Qu'un homme [...] / Devînt, par un revers aux méchants redoutable,

Des vengeances du ciel l'exemple épouvantable. (FP, v. 1558)

18' qu'une personne [...] devînt un exemple funeste *de la justice du Ciel* (DJ, IV, 6)

Dans le cadre de cet article, nous nous limiterons à l'exploitation de ce corpus ; rappelons cependant que l'écriture transpositive est une caractéristique de l'ensemble du FP et que les analyses menées ici peuvent s'étendre aux autres transpositions, hors les cas retenus de stricte paraphrase.

3. LA POSITION DES CONSTITUANTS ET LA STRUCTURATION DE L'ÉNONCÉ

Notre propos sera maintenant d'interpréter les faits ainsi collectés, pour d'une part, mettre en évidence les paramètres contextuels qui sont en relation avec l'antéposition du constituant prépositionnel, et d'autre part examiner

l'incidence de cette antéposition (en tant qu'effet résultant de 1 interaction des différents paramètres) sur la structuration de l'énoncé, aux niveaux syntactico-sémantique (l'organisation des arguments et des actants autour du verbe), énonciatif (le mode de présentation de l'information dans l'énoncé et la distinction thème/rhème), et métrico-énonciatif (la relation entre la structuration énonciative thème/rhème et la structuration métrique de l'alexandrin).

3.1. La pseudo-contrainte de l'alexandrin

On réglera tout de suite, l'idée, répandue mais, selon nous, fautive, que l'alexandrin serait la raison principale des transpositions de constituants. Il est vrai que l'antéposition du Gprép dans le vers permet de respecter les règles de la prosodie classique et d'éviter par exemple, une césure épique (ex. 17 ou 18), sur un mot atone (ex. 6), ou à l'intérieur du mot (ex. 14), un compte syllabique surnuméraire (ex. 16) ou sousnuméraire (ex. 8), qui serait dû à la non-élision ou à l'élision du *e* caduc. Mais l'argument de la contrainte métrique est en fait de peu de poids : en témoignent d'une part tous les cas, majoritaires, où le Gprép pourrait être postposé sans changement dans le compte syllabique ou la position des articulations métriques (ex. 2, *j*, *y*, 13, ...). Une autre raison de ne pas surestimer le facteur métrique tient à l'opération de paraphrase elle-même, dont on ne peut guère envisager qu'elle se fasse en deux temps (d'abord essai de faire rentrer la phrase de départ telle quelle dans le cadre métrique puis en cas d'échec, transposition pour s'adapter à ce cadre), mais qui doit plutôt se penser comme une opération globale, articulant un ensemble de choix linguistiques spécifiques. Nous défendons donc ici la position suivante : le rôle du vers dans la position des constituants n'est pas de l'ordre de la contrainte, mais de la liberté, en ce qu'il permet une plus grande souplesse et une meilleure lisibilité de la structuration communicationnelle au sein de l'énoncé versifié (voir *infra*, § 3.4).

3.2. Position et structuration syntactico-sémantique

Au regard de la variante paraphrastique que constitue l'énoncé à postposition dans le *DJ*, l'antéposition du Gprép dans le *FP* a pour effet de desserrer ses liens avec le support dont la postposition le fait dépendre étroitement et de le faire glisser vers le statut d'un complément périphérique⁷. Du *DJAU*. *FP*, le

7 Outre la position, cette autonomisation dépend de la capacité de la préposition introductrice à se charger sémantiquement, du degré d'autonomie référentielle du Gprép (en particulier de la détermination du nom), ainsi que de la complétude syntaxique du terme-support qui peut « tenir » sans son complément prépositionnel ; nous ne détaillerons pas ici ces différents facteurs.

changement de position se traduit donc par un changement de statut fonctionnel : le Gprép initialisé acquiert le statut de circonstant extraprédicatif de cadre de phrase et s'interprète comme une relation prédicative relativement autonome⁸, alors qu'en position postposée il est, selon les cas, complément indirect, circonstant de prédicat ou complément de nom. Le commentaire se limitera à quelques exemples significatifs. Ainsi en (i), le Gprép initialisé porte sur renonciation et indique quel est le locuteur qui est la source de l'énoncé et qui le prend en charge (c'est un circonstant de cadrage énonciatif, glosable par « c'est moi, votre valet, qui parle »), par contraste avec (i'), où le Gprép postverbal est le second argument du verbe (dénotant l'actant qui est à l'origine du procès) :

- (i) *De moi, votre valet, apprenez, je vous prie*
 Qu'en vain les libertins de tout font raillerie. (FP, v. 241-242)
 (1') Apprenez *de moi, qui suis votre valet*, que le Ciel punit tôt ou tard les impies (DJ, I, 2)

Dans l'exemple (2), le Gprép construit un cadre de domaine (glosable par : « alors qu'il s'agit d'un art tout divin »), alors qu'il est argument du verbe en (2) :

- (2) *Pour un art tout divin* vous n'avez point de foi (FP, v. 868)
 (2') Quoi ? vous ne croyez pas *au séné, ni à la casse, ni au vin émétique* ? (DJ, ni, 1)

Dans l'exemple (12), le Gprép ouvre un cadre de « manière de phrase »⁹ (glosable par « si je mets vos habits »), par contraste avec (12'), dans lequel le Gprép postposé qualifie le prédicat « être tué » (c'est la manière d'être tué pour un autre, sous l'identité d'un autre)¹⁰ :

- (12) Monsieur, vous vous moquez. Comment *sous vos habits*
 M'aller faire tuer ! (FP, v. 8[^]-820)
¹(12') M'exposer à être tué *sous vos habits* (DJ, II, 5)

8 Voir Jean-Jacques Francket & Denis Paillard, dans Claude Guimierdir. [1999 ; 281].

9 Nous reprenons ici l'analyse de Cl. Guimier, qui commente l'exemple de Zola : « Doucement, le comte Muffat était remonté jusqu'au boulevard », en ces termes : le complément « présente la présente la manière du procès comme une information donnée, le procès lui-même étant présenté par contraste comme l'élément d'information nouvelle » [1996 : j6].

10 On analysera également comme constituant un cadrage de manière le Gprép *en reproches en l'air* en (10), par contraste avec (10'), où le Gprép spécifie le prédicat « éclater » (les reproches et les injures sont les moyens par lesquels se manifeste la colère).

Enfin, dans l'exemple (16), le Gprép *dans ce palais* ouvre un cadre spatial, dans lequel s'inscrit la phrase réduite (*le voir qui se promène*) alors qu'en (16'), ce même Gprép est un est un circonstant intraprédicatif qui localise le prédicat *se promener* :

(16) Je crois *dans ce palais* le voir qui se promène (*FP*, v. 105)

(16') Le voilà qui vient se promener *dans ce palais*. (*DJ*, 1,1)

Ce déliement par rapport au support peut aussi affecter un Gprép en fonction secondaire ; ainsi le Gprép, complément de nom en (17'), devient, en passant à la position initiale en (17), un circonstant de cadre de phrase (glosable par « quand je vis leurs cœurs trop unis ») :

(17) *De leurs cœurs trop unis* la tendresse visible,

Me frappant rout à coup rendit le mien sensible. (*FP*, v. 261-262)

(17') La tendresse visible *de leurs mutuelles ardeurs* me donna de l'émotion (*DJ*, I, 2)

Dans certains exemples cependant, le Gprép antéposé n'arrive pas à constituer un cadre pour l'énoncé, mais reste en attente d'un rattachement syntaxique et sémantique" ; ce sont les cas où l'effet de « transposition », c'est-à-dire d'écart par rapport à une position canonique est le plus marqué ; ainsi en (8) ou en (18).

Notre conclusion est donc la suivante : sur le plan de la structuration syntaxique de l'énoncé, l'antéposition du Gprép dans la paraphrase versifiée (et surtout son initialisation en début de vers) en fait un constituant délié de son support, doté d'une autonomie syntaxique (c'est un circonstant extraprédicatif) et susceptible de fonctionner comme un cadre pour l'ensemble de l'énoncé.

3.3. Position et structuration énonciative

L'antéposition du Gprép est interprétable à un autre niveau linguistique, celui de la structuration énonciative de l'énoncé, c'est-à-dire la façon dont le locuteur inscrit dans son énoncé la dynamique communicationnelle qui va du point de départ (le donné/connu), c'est-à-dire le thème, vers le point d'arrivée (l'apport d'information, le nouveau, ce qu'on dit à propos du thème), c'est-à-dire le rhème. C'est notamment dans l'ordre des constituants que se donne à

323

g

H

r

m

§

5

°

^

TM

S-

=>

g

n,

=

s

11 L'autonomisation (syntaxique et référentielle) du Gprép antéposé est alors faible ; c'est le cas notamment quand il est introduit par une préposition sémantiquement ténue et que par ailleurs le verbe nécessite un argument.

lire cette organisation communicationnelle et à ce titre la position des Gprép est un indice de leur statut thématique ou rhématique. *A priori*, un Gprép antéposé, notamment en début de vers, fonctionnera comme un constituant thématique et un Gprép postposé, notamment en fin de vers, fonctionnera un constituant rhématique, la structure fortement contrastive de l'alexandrin accentuant ce contraste thème/rhème (voir *infra*, § 3.4). Le choix de l'antéposition du Gprép, c'est-à-dire sa remontée vers l'hémistiche gauche jusqu'à la position initiale, peut donc s'interpréter comme un choix énonciatif, qui consiste à le faire fonctionner comme le point de départ de l'énoncé, le « repère constitutif » (dans la terminologie d'A. Culioli), c'est-à-dire « l'élément à partir duquel la relation prédicative est présentée »¹².

Ce statut *a priori* thématique du Gprép antéposé résulte de la relation entre sa position et d'autres paramètres linguistiques ; parmi ces paramètres figure l'autonomisation syntaxique du Gprép comme circonstant extrapredicatif, que nous venons d'examiner ; y figure également son rattachement à l'environnement textuel ou situationnel, qui en fait un constituant de reprise textuelle ou d'ancrage déictique, et lui confère un haut degré de saillance pour les co-énonciateurs.

- Le Gprép antéposé comme constituant saillant

L'antéposition du Gprép dans le *FP* (par contraste avec sa postposition dans le *DJ*) a en effet pour conséquence de mettre en évidence son rattachement au contexte gauche et/ou son ancrage dans la situation de discours¹³. Le Gprép peut être un constituant de reprise textuelle, qui s'inscrit dans une isotopie sémantique déjà ouverte), par hyperonymie dans l'exemple (2), parasynonymie dans l'exemple (7), métonymie dans l'exemple (3) :

- (2) Je ne vous croyais pas impie *en médecine*. [...]
Pour un art tout divin vous n'avez point de foi (*FP*, v. 866- 868)
- (7) Vous avez très grand tort de l'avoir écouté
 Avec tant de *douceur* et *honnêteté*. [...]
De votre patience on se doit étonner (*FP*, v. 1371-1383)
- (3) Il me fait quasi peur. Quels *regards* il nous jette ! [...]
 Sans doute *cpia* nous voir il prend peu de plaisir. (*FP*, v. 1245-1247)

12 N. Fournier & C. Fuchs [1998:68].

13 Nous signalerons par l'italique le constituant du contexte gauche auquel se rattache le Gprép.

ou qui cumule, comme dans l'exemple (18), rattachement sémantique (synecdoque *amants/cœurs*) et anaphorique (le possessif *leurs*) :

- (18) Jamais jusqu'à ce jour
Je n'ai vu *deux amants* se montrer tant d'amour
De leurs cœurs trop unis la tendresse visible,
Me frappant tout à coup rendit le mien sensible. (*FP*, v. 261-262)

Le Gprép peut être un constituant d'ancrage déictique (personnel ou spatio-temporel), comme dans les exemples (1), (15) et (16). Enfin il peut cumuler rattachement sémantique et ancrage déictique, comme dans l'exemple (12) (avec la répétition du terme *habits* et la référence à l'allocuté) :

- (12) Tu prendras *mes habits*. [...]
Monsieur, vous vous moquez. Comment *sous vos habits*
M'aller faire tuer ! (*FP*, v. 818-820)

- Le Gprép antéposé comme constituant thématique

Constituant périphérique (sur le plan syntaxique) et doté d'un fort degré de saillance (sur le plan discursif et cognitif), le Gprép antéposé constitue ainsi pour les co-énonciateurs, un repère thématique commun pour le reste de l'énoncé. Selon sa valeur sémantique, le Gprép va constituer :

— le *thème-support* du discours : le Gprép délimite l'objet du discours, ce dont on parle et à propos de quoi l'énoncé va dire quelque chose de nouveau (c'est le cas en particulier des Gprép qui seraient des arguments du verbe en position postverbale) ; ainsi dans les (2) ou (7) où le Gprép installe la médecine et l'attitude de Dom Juan face à son père, comme l'objet du dialogue.

— le *thème-cadre circonstanciel* du discours : le Gprép délimite le cadre dans lequel s'inscrit la prédication (syntaxiquement il s'agit de circonstants extraprédicatifs endophrastiques), notamment cadre spatio-temporel, avec les compléments localisants (ex. 11,15,16), cadre de « manière du procès » (ex. io, 12,13).

— le *cadre énonciatif* du discours : le Gprép spécifie la source énonciative qui prend en charge l'énoncé (syntaxiquement il s'agit de circonstants exophrastiques : ex. 1).

Les § 3.2 et 3.3 nous ont permis de voir comment la position du Gprép engage la structuration de l'énoncé sur ses différents plans :

— sur le plan syntactico-sémantique, le Gprép antéposé gagne de l'autonomie par rapport au prédicat ; il n'est pas un argument du verbe mais un satellite, à plus ou moins grande distance, du verbe, sa valeur sémantique est celle d'un circonstant extraprédicatif de cadrage. Un distancement comparable peut s'opérer avec un Gprép à support nominal.

— sur le plan énonciatif, le Gprép antéposé constitue le point de départ de l'énoncé (le thème) et délimite le support ou le cadre du discours.

À ce point de notre exposé, il convient de s'interroger sur le rôle du vers : pourquoi l'alexandrin permet-il si aisément les « transpositions » ? comment intervient-il dans ces opérations de structuration de l'énoncé, notamment sur le plan énonciatif ?

Notre propos est de montrer que le vers a un rôle de structuration qu'on dira métrico-énonciative, qui lui permet d'inscrire l'énoncé dans des structures binaires, aptes à la délimitation contrastive du thème et du rhème.

3.4. Position et structuration métrico-énonciative

L'alexandrin est une structure rythmique et accentuelle bimodulaire 6/1/6, constituée de deux hémistiches égaux répartis autour d'une césure médiane à place fixe. Cette structure bimodulaire permet d'informer le dynamisme communicatif de l'énoncé dans un cadre prédéfini stable, qui contraste deux zones textuelles : l'hémistiche gauche, moins informatif, point de départ de l'énoncé, à vocation donc thématique, et l'hémistiche droit, plus informatif, point d'aboutissement de l'énoncé, à vocation donc rhématique. Par ailleurs, l'alexandrin classique est lui-même pris dans la structure binaire fondamentale du distique, construite par la rime plate, dans laquelle le second terme de la rime a un fort effet conclusif rhématique¹¹ et sélectionne le dernier hémistiche (l'hémistiche 4) comme rhématique. La prosodie classique offre donc la « liberté » (pour reprendre le terme et l'idée des classiques) de répartir les constituants de l'énoncé, et notamment ceux qui jouissent d'une certaine latitude positionnelle, comme les groupes prépositionnels, entre zone (hémistiche, vers) thématique ou zone (hémistiche, vers) rhématique, et de leur faire jouer un rôle différent dans la dynamique communicative.

On a vu ainsi que la paraphrase versifiée du *FP* exploitait systématiquement cette liberté, en faisant remonter les Gprép de la prose, de la position postverbale rhématique (ou position post-support, dans le cas des compléments du nom ou de l'adjectif), vers le premier hémistiche, et particulièrement vers la position initiale. On examinera donc quelques formules typiques de structuration métrico-énonciative avec antéposition du Gprép, notamment la formule-alexandrin et la formule-distique. La formule de structuration binaire peut également organiser des groupements inférieurs à l'alexandrin, comme l'hémistiche, ou supérieurs au distique, en particulier le quatrain, senti comme le cadre métrique

14 Voir ici même la communication de F. Berlan.

correspondant le mieux à la période oratoire¹⁵, jusqu'à des séquences textuelles plus larges dans lesquelles ces structures sont intégrées. Nous reprendrons ici les exemples de paraphrase versifiée déjà exploités, mais on pourrait aisément vérifier que cette structuration métrico-énonciative peut rendre compte des transpositions (au sens de positions non canoniques) dans l'ensemble du *FF*.

- Formule 1: formule hémistiche-// 3 [TH] / 3 [RH]

La structuration contrastive TH / RH se fait dans le cadre du second hémistiche du vers avec l'antéposition du Gprép par rapport au verbe. L'effet est celui d'une hiérarchisation communicationnelle des constituants du GV, qui fait remonter le Gprép vers le premier hémistiche pour le constituer en groupe moins informatif et le rattacher à l'unité thématique, et qui fait porter tout le poids informatif sur le seul verbe ; ainsi en (4)

(4) *Dans mon tombeau, ce soir, Il à souper* [TH] je t'engage [RH] (v. 1657)

le Gprép à *souper se* rattache au groupe *ce soir* (il spécifie l'activité prévue dans ce cadre temporel) ; le poids rhématique porte sur le verbe *engager*, qui prend son sens plein de « créer une obligation », sens sur lequel enchaînera Dom Juan¹⁶.

- Formule 2 : formule-alexandrin - 6 [TH] // 6 [RH]

La formule 6/16 est caractéristique de l'alexandrin, qui contraste un premier hémistiche thématique et un second hémistiche rhématique. On peut distinguer diverses sous- configurations, selon les diverses positions du Gprép dans le premier hémistiche.

- formule ia) Gprép en position frontale : Gprép [TH] // S V

Le premier hémistiche est intégralement constitué du Gprép, dont on a vu qu'il constituait un thème-support ou thème-cadre ; il s'oppose au second hémistiche, occupé par la relation prédicative SV, dans lequel le rhème porte sélectivement sur le GV en fin de vers (ou sur le dernier constituant du GV), qui fait l'objet d'une délimitation contrastive. Exemples :

(7) *De votre patience* [TH] // on se doit étonner (v. 1383) vs « se scandaliser »

(13) *Ainsi qu'un habile homme* [TH] // on vient me consulter (v. 839) vs « on m'ignore »

(2) *Pour un art tout divin* [TH] // vous n'avez point de foi ? (v. 868) vs « vous avez de la foi »

15 Le rapport entre quatrain et période a été mis en évidence par les poètes de la Pléiade, à partir de leur lecture de l'Oratoire de Cicéron ; voir Goyet [2003:188-194].

16 Le texte continue ainsi : « Promets-moi d'y venir ; auras-tu ce courage ? / Oui ; Sganarelle et moi, nous irons, (v. 1658-1659)

- variante ia') X- Gprép [TH] // SV

Le Gprép est en position seconde, derrière un premier constituant à valeur illocutoire (qui signale la prise de parole par un locuteur) ou modale (qui signale l'attitude du locuteur face à son énoncé) :

(3) Sans doute [X modal] *qu'à nous voir* [Th-cadre] [TH] // il prend peu de plaisir (v. 1247) vs « il est satisfait »

- formule ib) Gprép en position intercalée : S - Aux - Gprép [TH] // V [RH]

Le Gprép est intercalé entre le sujet et le premier élément du groupe verbal (auxiliaire, verbe support), le tout constituant le premier hémistiche, et l'élément proprement rhématique du GV (groupe auxilié, nom prédicatif)* qui constitue le second hémistiche ; dans le premier hémistiche globalement thématique, le Gprép fournit spécifiquement le thème-cadre (spatio-temporel ou de domaine) pour le rhème :

(16) Je crois [X modal] *dans ce palais* [Th-cadre] [TH] // le voir qui se promène (v. 105)

- Formule 3 : formule distique - 18 [TH] // 6 [RH]

C'est la formule fondamentale de l'alexandrin classique en rimes plates, qui fait porter le poids rhématique sur le dernier hémistiche, dont la rime conclut la paire versifiée. Dans le distique, la structuration énonciative se développe sur deux vers ; la formule la plus répandue est dissymétrique¹⁷, de type 18//6, dans laquelle l'ensemble thématique occupe les trois premiers hémistiches et le rhème l'hémistiche 4 ; au sein de la zone thématique, le Gprép constitue un thème-cadre [Th]. On distinguera les variantes suivantes selon la position du Gprép :

- formule 3a) : Gprép en position frontale : Gprép [Th] — S [TH] // V [RH]

Le Gprép est en position frontale (il occupe le premier hémistiche) et il constitue un thème-cadre ; le sujet occupe le ou les hémistich(e)s suivant(s) et constitue un second thème, qui est le thème-support (l'objet du discours) ; le GV est rhématique. Ainsi, en (17), le distique se termine par l'information nouvelle (quoique prévisible) du nouvel amour de Dom Juan :

(17) *De leurs cœurs trop unis* [Th] la tendresse visible
Me frappant tout à coup [TH] // rendit le mien sensible (v. 261-262)

¹⁷ Les formules symétriques 12//12 sont plus rares, voir l'exemple (15).

- variante 3a : X - Gprép - S // V

Le Gprép occupe le second hémistiche, entre un premier constituant énonciatif (à valeur illocutoire ou modale) et le sujet (thème-support) et fonctionne comme un thème-cadre (dans l'exemple (10), cadre de manière de phrase) ; tout le poids de l'énoncé porte sur le prédicat *s'exhaler*, qui voit son sens propre (« s'évaporer, se perdre en vapeur ») réactivé (en particulier par son couplage à la rime, avec *air*), et auquel s'opposera l'hémistiche rhématique du vers suivant¹⁸

(10) Ne te figure point [X illocutoire] quV« *reproches en l'air* [Th]
Mon courroux contre toi [TH] // veuille ici s'exhaler, (v. 399-400)

- variante 3a" : X - GPrép [TH] // V [RH]

Le distique est ouvert par des constituants à valeur illocutoire ; dans le corpus retenu, on ne trouve que des distiques tronqués (par effacement du sujet) et réduits à trois hémistiches, dont le dernier seul est rhématique¹⁹ :

(n) Je viens vous avertir, monsieur [X illocutoire], qu'ici *pour vous* [Th]
[TH]
Il ne fait pas fort bon. [RH] (v. 807-

(12) Monsieur, vous vous moquez [X illocutoire]. Comment *sous vos habits*
[Th] [TH]
M'aliér faire tuer ! [RH] (v. 819-820)

- formule 3b) : G prép en position intercalée : S - Gprép [TH] // V [RH]

Le Gprép occupe le troisième hémistiche, après le groupe sujet, qui constitue le thème-support :

(9) Et que ce même ciel dont tu t'oses railler [Th]
A me venger de toi [Th] - TH // saura bien travailler, (v. 391-392)

- Formule 4 : formule quatrain

Le principe de la formule quatrain est qu'elle se termine par un hémistiche pleinement rhématique. Le quatrain peut se développer sur deux distiques

18 Voir la suite du texte : « Tout ce qu'il peut avoir d'ardeur, de violence, / Se réserve à mieux faire éclater ma vengeance » (v. 401-402).

19 Exemple (hors corpus) de distique complet, correspondant à ce schéma : « Tu le crois ?- Oui. - Ma foi ! tu crois juste, et mon cœur / *Pour un objet nouveau j j sent la plus forte ardeur.* (v. 119-120) ; on considère *pour un objet nouveau* comme thématique, car reformulant le GN *quelque amourette*, introduit précédemment dans l'hémistiche rhématique (v. 118).

329

Z
^

O

§

g

r-

o*

EL

S.

3

S''

ID

3

£

en réintégrant comme constituant thématique le constituant rhématique du premier distique (selon une progression à thème linéaire) ; ainsi en (17) :

- (18) *De leurs cœurs trop unis* [Th] la tendresse visible
Me frappant tout à coup [TH] // Rendit le mien sensible ; [RH]
Et, les voyant céder aux transports les plus doux,
Si je devins amant, [TH]₂ // je fus amant jaloux. [RH]_i (v. 261-264)

- Formule 5 : formule sizain

Les formules précédentes peuvent se trouver intégrées dans des séquences plus larges, telles le sizain ; et l'antéposition des Gprép sert à renforcer l'effet de pointe du dernier hémistiche rhématique. Exemple :

- (14) Lorsque des créanciers cherchent à nous parler,
Je trouve qu'il est mal de se faire celer.
Leurs visites ayant une fort juste cause,
Il les faut, tout au moins, payer de quelque chose,
Et *sans rien leur donner*, je ne manque jamais
A les faire *de moi* // retourner satisfaits. [RH] (v. 1395-1400) : *vs* « retourner mécontents »

Ces diverses formules d'organisation métrico-énonciatives appellent les commentaires suivantes, qui serviront de conclusion à notre étude.

1) Elles font apparaître **le rôle de structuration énonciative joué par le vers** ; formule binaire contrastive, l'alexandrin permet de sélectionner le dernier hémistiche d'une séquence comme hémistiche thématique, au sens où il concentre le poids informatif de l'énoncé, et de rejeter en amont, de l'autre côté de la césure les constituants qui ne sont pas intégrés au rhème. Loin d'être une contrainte, le vers propose ainsi un cadre parfaitement adapté à la gestion du dynamisme communicatif.

2) Ces formules témoignent d'une **organisation communicationnelle souple**, qui fait remonter dans le cadre de la structure versifiée les éléments thématiques vers l'avant ; cette organisation est proche de l'organisation de l'oral spontané, telle qu'elle a été décrite par M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1999). Les auteurs proposent d'analyser un énoncé oral, comme étant constitué d'un « préambule », d'un rhème et d'un post-rhème. Le préambule, défini comme ce qui précède le rhème, permet d'élargir la notion de thème à tous les constituants antéposés au rhème, dont l'ensemble a pour fonction « la mise en place du support de la prédication », c'est-à-dire aussi bien le lien avec le contexte, le point de vue adopté, le support co-énonciatif, le cadre de la prédi-

cation et son élément-support²⁰. Le préambule est donc constitué de trois unités, décrites ainsi :

- on a d'abord un ou plusieurs éléments qui servent à relier ce qui va suivre à ce qui précède et que pour cette raison nous appelons *ligateurs*,
- puis on trouve l'expression du point de vue de celui qui parle, du degré de vérité qu'il accorde à ce qu'il va dire et du jugement appréciatif qu'il y porte ; nous appelons ces constituants *indices de modalité*, et plus précisément, *point de vue* et *modus dissocié*,
- vient enfin le thème au sens qu'on donne classiquement à ce mot, lui-même subdivisible en deux constituants, un *cadre* et un *support lexical disjoint* du thème.

L'ensemble ligateur + modalité + thème définit ce que nous appelons le *préambule*. Un *énoncé* à l'oral est du type [(préambule) + rhème + (postrhème)] [1999 : 359-360]²¹.

331

Cette notion communicative de « préambule » s'adapte de façon pertinente aux énoncés versifiés que nous avons pu examiner et à cette remontée à gauche de tous les constituants qui s'opposent au rhème proprement dit. On peut le vérifier sur quelques exemples :

(16) Je crois [*modus*] dans ce palais [*cadre*] = Préambule // le voir qui se promène [RH] (v. 105)

(10) Ne te figure point [ligateur] quV« *reproches en l'air* [*cadre*]

Mon courroux contre toi [support] = préambule // veuille ici s'exhaler (v. 399-400)

3) D'un **point de vue diachronique**, on voit que le vers permet de conserver la structure communicationnelle de la phrase telle qu'elle se constitue en moyen français et français préclassique, avec une large zone préverbale thématique, avant les régulations classiques au nom de la netteté et de la clarté.

§
^
5
o
sa
5
°
TM
S
o
£
"o
S
m

20 « Le français oral présente la particularité d'avoir un préambule extrêmement décondensé, chacun des segments qui le constituent disposant d'une fonction énonciative et discursive bien définie. En effet, dans un énoncé, la difficulté majeure n'est pas de faire comprendre ce que l'on dit de neuf, mais de montrer le point d'où l'on part et la valeur qu'on lui accorde » [1999 : 363-364].

21 L'énoncé *Tu vois moi je crois que c'est pas comme ça que doit marcher la société* est analysé ainsi :

préambule [ligateur = *tu vois* + point de vue = *moi* + modus associé = /e *crois*]
+ rhème [*c'est pas comme ça que doit marcher*]
+ postrhème [*la société*] [1999 : 359-360]

B. Combettes met en relation l'évolution syntaxique de la phrase entre l'ancien et le moyen français (le passage d'une phrase à verbe second à une phrase SVO) avec la gestion du dynamisme communicatif au sein des séquences textuelles, et notamment à la double thématization. La phrase du moyen français voit ainsi le « recul » du verbe dans la phrase et la réorganisation du début de phrase, qui conduit à en faire une large zone thématique, permettant d'accueillir en position préverbale des constituants dont la place était fixée à droite du verbe :

Un tel « enrichissement » du début de phrase, dû au modèle de la double thématization, entraîne une situation inverse de celle de l'ancien français : ce sont alors les constituants Thématiques et plus particulièrement le rhème propre, qui se trouvent nettement identifiés, isolés en fin de proposition, séparés par le verbe des unités moins informatives, qu'il s'agisse du « reste » du thème ou des rhèmes secondaires. L'ancien français, avec le schéma V2, imposait en effet une « structuration informationnelle » ne permettant guère d'identifier, par sa simple position, le rhème propre [...]. Le moyen français, avec le recul du verbe dans le schéma propositionnel, offre une structure nettement différente : c'est le rhème propre, qui se trouve, en règle générale, clairement identifié en fin de phrase, alors que le début de l'énoncé, sous l'influence de la séquence Thi + 1fi2 + V(X) va mêler des constituants de DC [« dynamisme communicatif »] relativement divers. [1999 : 236-237]

4) Enfin, d'un **point de vue rhétorique et stylistique**, on peut interpréter la tendance de la poésie à la transposition comme la marque d'une organisation périodique de l'énoncé, dont la formule typique est le distique, qui est l'équivalent versifié de la grande période oratoire cicéronienne à quatre membres²². Enfin, sur le plan **micro-stylistique**, cette structuration peut permettre des effets de clausule propres à l'hémistiche final, et/ou de parallélisme/contraste sémantique entre hémistiche initial et hémistiche final, ainsi dans l'exemple (14):

- (14) Et *sans rien leur donner*, je ne manque jamais
A les faire de moi / retourner *satisfaits*, (v. 1395-1400)

En conclusion générale, nous insisterons sur la liberté qu'offre la structure métrique relativement à l'ordre des mots dans l'énoncé. En effet, par rapport à la prose, fortement soumise à la contrainte de l'ordre VO (ordre dît « tête à gauche »), les transpositions — au double sens de déplacement, dans la paraphrase versifiée, par rapport à un ordre attesté dans la prose, et de déplace-

22 Voir F. Goyet, *op. cit.*

ment par rapport à un ordre canonique restituable — qu'autorise et multiplie le texte versifié, témoignent d'une organisation beaucoup plus souple de l'énoncé et d'une modulation beaucoup plus fine des divers degrés du dynamisme communicatif.

Est-ce un phénomène de langue littéraire ? La nature même du corpus examiné oblige à répondre par l'affirmative. Cependant on aura remarqué que la langue littéraire, et notamment la poésie, permet de conserver et d'exploiter des structures non canoniques, qui sont des structures de l'oral ou des structures de l'ancienne langue.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie primaire	333
MOLIÈRE, <i>Domjuan</i> , dans <i>Théâtre complet</i> , éd. de G. Couton, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. II, 1971.	% E
CORNEILLE, Thomas, <i>Le Festin de Pierre</i> , éd. de A. Niderst, Paris, Champion, 2000.	>
Bibliographie secondaire	o 50
D'AUBIGNAC, François-Hédelin, (abbé), <i>La Pratique du théâtre</i> , éd. Pierre Martino, Paris, Champion, 1927.	73 r; o"
DU BELLAY, Joachim, <i>Deffence, et illustration de la langue française</i> , éd. Francis Goyet, dans <i>Œuvres complètes</i> , Paris, Champion, 1.1, 2003.	°- %
BLANCHE-BENVENISTE, Claire, <i>Approches de la langue parlée en français</i> , Paris, Ophrys, 1997-	o
BURIDANT, Claude, <i>Grammaire nouvelle de l'ancien français</i> , Paris, Sedes, 2000.	"g v)
BLINKENBERG, Andréas, <i>L'Ordre des mots en français moderne</i> , Copenhague, Host & Son, 1928.	% 3
BOUHOURS, Dominique, (Père), <i>Les Entretien d'Ariste et d'Eugène</i> [1671], éd. René Radouant, Paris, Bossard, 1926.	< ^
-, <i>Remarques nouvelles sur la langue française</i> [1675], Genève, Slatkine Reprints, 1973.	
COMBETTES, Bernard, <i>Les Constructions détachées en français</i> , Paris, Ophrys, 1998.	
—, « Thématisation et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français », dans <i>La Thématisation dans les langues</i> , Claude Guimier dir., Bern, Berlin, Frankfurt, Peter Lang, 1999, p. 231-245.	
CORNEILLE, Thomas, <i>Notes sur les Remarques de M. de Vaugelas</i> [1687], dans <i>Commentaires sur les Remarques de Vaugelas</i> , éd. Jeanne Streicher, Paris, Droz, 1936.	

- FOURNIER, Nathalie, « La position des groupes prépositionnels dans l'énoncé, dans *Le Misanthrope et George Dandin* », dans *Phrases, syntaxe, rythme, cohésion du texte*, Franck Neveu dir., Paris, Sedes, 1999, p. 81-96.
- FOURNIER, Nathalie, & FUCHS, Catherine, « Place du sujet nominal et opérations de thématisation », *Cahiers de praxématique*, n° 30, 1998, p. 55-88.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin, 2004.
- FRANCKEL, Jean-Jacques, & PAILLARD, Denis, « Considérations sur l'antéposition des symagmes prépositionnels », dans *La Thématisation dans les langues*, Claude Guimier dir., Bern, Berlin, Frankfurt, Peter Lang, 1999, p. 277-295.
- GUIMIER, Claude, *Les Adverbes du français*, Paris, Ophrys, 1996.
- HALEVY, Olivier, *La Vie d'une forme : l'alexandrin renaissant (1452-1573)*, thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble 3, 2003 (à paraître).
- LE GOFFIC, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *L'Évolution du français : ordre des mots, démonstratif, accent tonique*, Paris, Colin, 1995.
- , *Le Français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, 1999.
- MAUPAS, Charles, *Grammaire et syntaxe française*, [2^e éd., 1618], Genève, Slatkine Reprints, 1973.
- MEIGRET, Louis, *Le Tretté de la grammere françoese* [1^{re} éd. 1550], éd. de Franz-Josef Hausmann, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1980.
- MOREL, Mary-Annick, & DANON-BOILEAU, Laurent, « Thème, préambule et paragraphe dans l'oral spontané du français », dans *La Thématisation dans les langues*, Claude Guimier dir., Bern, Berlin, Frankfurt, Peter Lang, 1999, p. 359-377-

LANGUE LITTÉRAIRE ET CHANGEMENTS LINGUISTIQUES

Pour les historiens de la langue, l'usage littéraire de la langue permet une évolution de celle-ci soit par un effet d'anticipation, soit par un effet de freinage. Pour les théoriciens de la littérature et les stylisticiens, il y a interaction entre l'imaginaire de la langue et les modes d'écriture. Dans ces mouvements entre le dit et l'écrit, entre langue parlée et langue littéraire se tissent des relations de mutuelles influences, des rapports de pouvoir, des échanges de bons procédés. Cela nous apparaît avec la force de l'évidence en étudiant, comme nous le faisons ici, la question de la syntaxe et des lexiques, des traductions et des intertextualités, des réécritures. Ainsi pouvons-nous mieux appréhender, en l'interrogeant, la notion de « langue littéraire ».

Comité scientifique :

Françoise Berlan, Danielle Bouverot,
Simone Delesalle, Michel Glatigny,
Isabelle Landy-Houillon, Jean-Pierre Seguin,
Gilles Siouffi, Olivier Soutet

28 €

www.presses-sorbonne.info

